

Appliquer le projet LACASSE aux prés humides de Malmedy : une fausse-bonne idée ?

En 2024, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) s'est réunie en petit comité avec le bureau LACASSE, qui proposait un projet pour les prairies humides des Grands prés.

La commune avait ainsi décidé d'éjecter un projet introduit dans le cadre de l'appel à projets *Maillage Vert et Bleu en milieu rural* de la Région wallonne par quatre naturalistes chevronnés et soutenu par le P^r Marc DUFRÈNE de la Faculté agronomique de Gembloux.

Le Service communal des Travaux a tout d'abord refusé de nous transmettre une copie du projet LACASSE. Un recours auprès de la Commission de la Région wallonne s'occupant du droit d'information sur l'environnement (article D10 du Code de l'environnement) nous a finalement permis d'en obtenir une copie.

Le projet du bureau LACASSE ne repose tout d'abord sur aucune référence scientifique. De plus, il connaît très mal le terrain du projet. Il ne signale pas, par exemple, la présence de Berce du Caucase dans une des prairies et propose de planter des arbres sans prévoir de protéger leurs troncs contre les castors présents dans la Warche depuis plusieurs années.

Derrière la clinique Reine Astrid, le bureau LACASSE propose d'installer un hôtel à insectes, alors que la plus grande partie des abeilles sauvages nichent sous terre (VILLE, 2023 ; ROUSSEAU-PIOT, 2024).

Le coût de ce projet est par ailleurs fort élevé et le Service des Travaux aurait contacté l'Institut Technique Notre-Dame (IND) pour le réaliser. Mais l'IND n'est pas une institution scientifique capable d'évaluer l'intérêt écologique du projet.

Le bureau LACASSE ignore que pour faire une haie, il n'y a pas besoin de planter, il suffit de « *laisser faire la nature* » ce qui allie bon sens, économie et biodiversité (CARBONNELLE, 2021).

D'après l'échevine de l'Environnement, les prés humides ne seraient plus accessibles aux chevaux. Or ces prairies maigres¹ de fauche de fonds de vallées sont particulièrement riches en biodiversité et constituent « *un habitat des zones humides en régression* » (DEMETER *et al.* 2010).



Communal meadow along the Warche river leased for horse grazing.

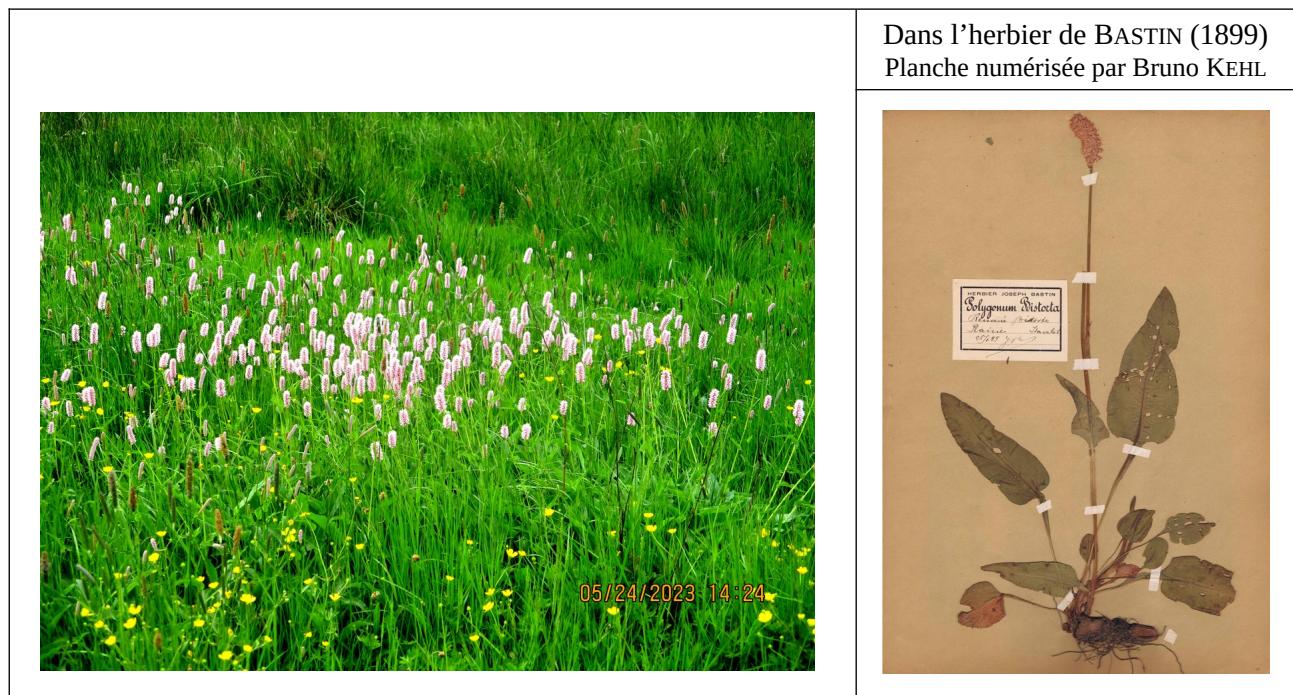
Prairie communale longeant la Warche louée pour héberger des chevaux.
Le locataire de la prairie s'est soucié d'enlever les plantes toxiques pour ses chevaux
(CASSIMANS *et al.* 2020).

Sans chevaux, leurs grandes plages de Renouée bistorte, une fleur de montagne, risquent bien de manquer de matière organique. Si à Malmedy, on appelle en wallon la Bistorte « *cawe du r'nârd* » à Robertville, c'est « *fleûr dè stron* » ... (BASTIN, 1939 ; page 174). Il en ira de même pour d'autres espèces de ces prés humides (voir ci-dessous).

1. « prairies maigres » parce qu'elles ne sont pas ou peu fertilisées (DEMETER *et al.* 2010).

Renouée bistorte *Bistorta officinalis* (anc. *Polygonum bistorta*)

Cette fleur de montagne (jusqu'à 2500 m) préfère un climat qui ne soit pas caniculaire et des prés humides très riches en matière organique. Comme pour la Reine des prés et la Sanguisorbe, l'absence de chevaux dans les Grands prés lui portera préjudice.



Caractéristiques du climat	Caractéristiques du sol
<p>caractéristiques climatiques</p> <p>Lumière ombre lumière Humidité Atmosphérique sec humide Température froid chaud Continentalité marin continental</p> <p>La Renouée bistorte est très commune dans cette partie des Grands prés (voir photo ci-dessous)</p>	<p>caractéristiques du sol</p> <p>Réaction (pH) acide basique Humidité sec humide Texture argile rochers Nutriments pauvre riche Salinité non-tolérant très tolérant Matière Organique pauvre riche</p>



Reine des prés *Filipendula ulmaria*

Cette fleur de montagne (jusqu'à 1500 m) n'apprécie pas les étés chauds et secs. Elle s'installe sur des terrains humides, riches en nutriment et très riches en matière organique. Comme pour la Renouée bistorte et la Sanguisorbe, l'absence de chevaux dans les Grands prés lui portera préjudice.



Caractéristiques du climat	Caractéristiques du sol																														
<p>caractéristiques climatiques</p> <table><tbody><tr><td>Lumière</td><td>ombre</td><td>lumière</td></tr><tr><td>Humidité Atmosphérique</td><td>sec</td><td>humide</td></tr><tr><td>Temperature</td><td>froid</td><td>chaud</td></tr><tr><td>Continentalité</td><td>marin</td><td>continental</td></tr></tbody></table>	Lumière	ombre	lumière	Humidité Atmosphérique	sec	humide	Temperature	froid	chaud	Continentalité	marin	continental	<p>caractéristiques du sol</p> <table><tbody><tr><td>Réaction (pH)</td><td>acide</td><td>basique</td></tr><tr><td>Humidité</td><td>sec</td><td>humide</td></tr><tr><td>Texture</td><td>argile</td><td>rochers</td></tr><tr><td>Nutriments</td><td>pauvre</td><td>riche</td></tr><tr><td>Salinité</td><td>non-tolérant</td><td>très tolérant</td></tr><tr><td>Matière Organique</td><td>pauvre</td><td>riche</td></tr></tbody></table>	Réaction (pH)	acide	basique	Humidité	sec	humide	Texture	argile	rochers	Nutriments	pauvre	riche	Salinité	non-tolérant	très tolérant	Matière Organique	pauvre	riche
Lumière	ombre	lumière																													
Humidité Atmosphérique	sec	humide																													
Temperature	froid	chaud																													
Continentalité	marin	continental																													
Réaction (pH)	acide	basique																													
Humidité	sec	humide																													
Texture	argile	rochers																													
Nutriments	pauvre	riche																													
Salinité	non-tolérant	très tolérant																													
Matière Organique	pauvre	riche																													

Sanguisorbe officinale Sanguisorba officinalis

Cette fleur de montagne (jusqu'à 2300 m) préfère un climat qui ne soit pas caniculaire et des prés humides très riches en matière organique. Comme pour la Reine des prés et la Renouée bistorte, l'absence de chevaux dans les Grands prés lui portera préjudice.



Caractéristiques du climat	Caractéristiques du sol
<p>caractéristiques climatiques</p> <p>Lumière : ombre à lumière</p> <p>Humidité Atmosphérique : sec à humide</p> <p>Temperature : froid à chaud</p> <p>Continentalité : marin à continental</p>	<p>caractéristiques du sol</p> <p>Réaction (pH) : acide à basique</p> <p>Humidité : sec à humide</p> <p>Texture : argile à rochers</p> <p>Nutriments : pauvre à riche</p> <p>Salinité : non-tolérant à très tolérant</p> <p>Matière Organique : pauvre à riche</p>

Cirse des marais *Cirsium palustre*

Il ne s'agit pas d'une plante de montagne, mais d'un Cirse « très fréquent dans les prés humides » (BASTIN, 1939). Cette espèce apprécie les sites ensoleillés, les climats humides, mais pas trop chaud. Le sol doit être moyennement humide et fort riche en matière organique.



Photo de Marie Portas sur *Tela botanica* (Creative common BJ- SA 4.0)

Caractéristiques du climat	Caractéristiques du sol
<p>caractéristiques climatiques</p> <ul style="list-style-type: none">Lumière : ombre —————— lumièreHumidité Atmosphérique : sec —————— humideTemperature : froid —————— chaudContinentalité : marin —————— continental	<p>caractéristiques du sol</p> <ul style="list-style-type: none">Réaction (pH) : acide —————— basiqueHumidité : sec —————— humideTexture : argile —————— rochersNutriments : pauvre —————— richeSalinité : non-tolérant —————— très tolérantMatière Organique : pauvre —————— riche

Conférence internationale sur la protection de la biodiversité

Le Ministre Yves Coppieters, qui a la Santé et l'Environnement dans ses attributions, a annoncé sur les ondes de la RTBF, qu'il organiserait en 2026 une conférence internationale sur la protection de la biodiversité. Pour être crédible, le Ministre devra prendre des mesures pour protéger les nombreuses fleurs de montagne que l'on trouve dans l'Est du pays et en particulier dans la commune de Malmedy, sans oublier la biodiversité de ces prés de fauche, qui ne se limite pas à leur végétation.

« *La communauté scientifique internationale estime qu'il faudrait au moins 5 % d'aires protégées pour parvenir à une conservation suffisante de la flore et de la faune. Nous en sommes encore loin en Wallonie ...* » (DUFRÈNE, 2018).

Les Grands prés hébergent aussi de nombreux polliniseurs de nos jardins et de nos cultures (BIESMEIJER *et al.* 2006 ; REQUIER et LE FÉON, 2017 ; GHILBAIN *et al.* 2023) : au moins cinq espèces de bourdons. Pour le P^r Pierre RASMONT de l'UMons « *Il est souvent très difficile d'identifier un bourdon sur la seule base d'une photo. Il est nécessaire que la position de l'insecte soit utilisable, que la qualité de la photo soit suffisante et que l'espèce soit "déterminable" sans microscopie.* ». Mes photos lui ont néanmoins permis de confirmer la présence dans les Grands prés de : *Bombus (Megabombus) hortorum*, *Bombus (Psithyrus) bohemicus*, *Bombus (Pyrobombus) pratorum*, *Bombus (Thoracobombus) pascuorum floralis*, *Bombus (Bombus) terrestris* et de préciser la caste sociale ou le sexe de ces bourdons (photos : voir page suivante).

« *Certaines Abeilles sauvages, principalement les Bourdons (...) présentent un seul thermique d'activité inférieur à celui de l'Abeille domestique. Les Bourdons sont à ce point de vue remarquable : on peut les observer dans les plantations par temps très frais et même sous la pluie* » (JACOB-REMACLE, 1990).

Les syrphes sont aussi d'importants polliniseurs de nos cultures et de nos jardins.



Episyrrhus balteatus

Sericomyia silentis

- Milieu préféré : très anthropophile
- Période de vol : février/novembre (grand migrateur)
- Alimentation : apprécie beaucoup les pucerons
- En hiver : hiberne dans le lierre ou les grottes et sans doute dans les diaclases du poudingue

- Milieu préféré : zones humides
- Période de vol : fin mai/début octobre

Photos (Copyright) : Maxime Metzmacher

Great meadow bumblebees

Bourdons des Grands prés



Bombus terrestris (mâle)

Bombus bomemicus (mâle)



Bombus pascuorum floralis (ouvrière)

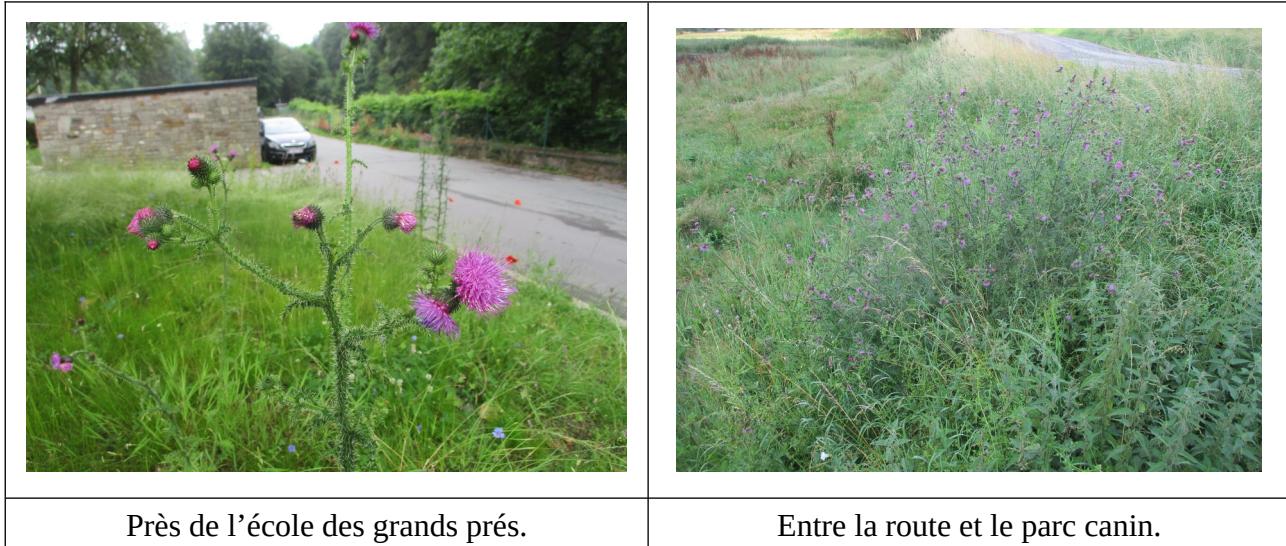
Photos (copyright) : Maxime Metzmacher

Parmi les Bourdons, *Bombus rupestris* est extrêmement vulnérable au réchauffement du climat RASMONT *et al.* (2015). Voir aussi RASMONT et PAULY (2010), RASMONT *et al.* (2021).

Le Bourdon terrestre s'installe souvent dans des nids souterrains « très populeux, avec fréquemment plusieurs centaines d'ouvrières » (MICHEZ *et al.* 2019, voir aussi ROUSSEAU-PIOT, 2024).

Le Bourdon *Bombus bohemicus* mâle, quant à lui, préfère nettement les chardons et les cirsées (ibidem). En 2025, le Service des Travaux à toutefois éradiqué une espèce de chardon *Carduus acanthoides* le long des Grands prés (voir photos page suivante).

La docteure Sarah VRAY, qui a fait sa thèse sur les Bourdons dans le service du P^r RASMONT, a bien insisté sur le rôle des chardons dans l'alimentation des Bourdons (VRAY *et al.* 2019).



Près de l'école des grands prés.

Entre la route et le parc canin.

Dans les Grands prés, il faut aussi se soucier des oiseaux, car trois espèces sont reprises à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » : le Milan royal, le Martin-pêcheur et le Hibou Grand-duc car ces espèces devraient faire l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

- Le **Milan royal** fréquente régulièrement les prés humides des Grands prés ([GÉROUDET et CUISIN, 2000](#)).
- Le **Martin-pêcheur**. Il niche rarement dans les régions où les étangs sont naturellement peu poissonneux, tels les plateaux des Hautes-Fagnes (eaux pauvres et acides, [METZMACHER 2004](#))).
- Le **Hibou grand-duc** a niché dans les rochers de poudingue bordant la Warche. et les Grands prés lui procurent des terrains de chasse.

Concernant l'écologie et le comportement de ces trois espèces, voir aussi [GLUTZ VON BLOTZHEIM et BAUER, 1988](#).

En ce qui concerne les mammifères, le Castor est une espèce strictement protégée en vertu de l'annexe IVa de la Directive 92/43/CEE et de l'annexe II de la Convention de Berne.

Plusieurs espèces de chauve-souris sont aussi concernées par l'application de cette Directive.

A Malmedy, le Grand murin hiverne dans plusieurs grottes du poudingue ([OZER, 1967 ; SCHMITT, 1995](#)). Sensible au froid, le Grand murin « *choisit sa retraite hivernale fin septembre* » ([HAINARD, 2003](#)). En novembre, il hiberne dans plusieurs grottes du poudingue (*Trou Ozer, Trou du Géographe*) et dans l'abri creusé dans cette roche derrière la cathédrale.

En été, les Grands murins « *passent aussi la journée en troupe nombreuse dans (...) les arbres creux, et s'introduisent très volontiers dans les trous, même par les fissures les plus étroites* » ([HAINARD, 2003](#)). Ils peuvent donc s'introduire aussi dans les nombreuses diaclases des rochers de poudingue bordant la Warche.

Leurs terrains de chasse se trouvent souvent au bord des eaux, car « *Les chauves-souris ont grand besoin d'eau* » (*ibidem*). HAINARD précise encore que « *L'analyse des crottes (...) sous une colonie de reproduction a révélé de nombreux coléoptères terrestres, des débris de mousse et des petites pierres. Ce qui prouve bien que l'espèce se pose dans les prairies pour chasser au sol* ».

La plantation d'arbres le long de la route bordant les Grands prés offrirait de l'ombre aux chevaux et contribuerait à la biodiversité, à condition de choisir les bonnes espèces pour éviter tout risque pour la santé des chevaux ([CASSIMANS et al. 2020](#)), comme l'aubépine, le bouleau, le charme, le frêne, le noisetier, le saule et le tilleul.

Les Grands prés : Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB)

Un statut de ZHIB constituerait pour ces prés humides un statut de protection fort et il s'accompagnerait d'un plan de gestion (DUFRÈNE et BORN, 2018).

En conclusion, le projet LACASSE doit être revu par des personnes compétentes, par exemple la Faculté agronomique de Gembloux et le service du Pr RASMONT à l'UMons, car conformément à l'annexe IV de la Directive 2011/92/UE, « les données et les informations fournies par le maître d'ouvrage dans le rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement soient complètes et de qualité suffisamment élevée. ».

A Malmedy, la protection de la biodiversité est un réel problème, car il ne s'agit pas d'un problème qui « ne fait pas partie de ceux qu'on peut remettre à plus tard ; il n'est pas de ceux qui se résoudront tout seul si nous adoptons la stratégie facile du laisser faire » (Rachel CARSON in PAQUOT, 2022).

Par ailleurs, la Région wallonne doit veiller au respect – y compris à Malmedy – des Directives européennes en particulier la Directive 79/409 CEE et la Directive 92/43/CEE.

Bibliographie :

- BASTIN, J. (1939). *Les plantes dans le parler, l'histoire, et les usages de la Wallonie malmédienne*. Vaillant-Carmanne, Liège. 271 pages.
- BIESMEIJER, J.C. ; ROBERTS, S.P.M ; REEMER, M. ; OHLEMÜLLER, R. ; EDWARDS, M. ; PEETERS, T. ; SCHAFFERS, A.P. ; POTTS, S. G. ; KLEUKERS, R. ; [...] et KUNIN, W.E. 2006. Parallel Declines in Pollinators and Insect-Pollinated Plants in Britain and the Netherlands. *Science*, 313 : 351-354. doi: [10.1126/science.1127863](https://doi.org/10.1126/science.1127863)
- CARBONNELLE, S. (2021). La haie spontanée. Pour faire une haie ? Pas besoin de planter ... *Carnets des Espaces Naturels*, 9 : 14-15.
- CASSIMANS, C. ; CASSIMANS, E. ; CLAEREBOUT, C. ; DEMIL, A. et VERENNE, A. (2020). *Les plantes toxiques pour le cheval*. CNB. 112 pages.
- DEMETER, S. ; LE ROI, A. ; WALOT, T. ; MAHY, G. ; ROUXHET, S ; THIRION, M. et MULERS, Ch. (2010). *Agriculture & Biodiversité*. Agrinature, Hors série. DGARNE. 203 pages.
- DUFRÈNE, M. (2018). Inventorier pour mieux protéger. Où sont les espaces naturels les plus remarquables en Wallonie ? *Carnets des Espaces Naturels*, 1 : 6-11.
- DUFRÈNE, M. et BORN, C-H. (2018). Les statuts des aires protégées en Wallonie. Un arsenal complexe et diversifié, mais pour quelle efficacité ? *Carnets des Espaces Naturels*, 1 : 12-18.
- FETTWEIS, X. (2023). Les changements climatiques en Belgique : vers des étés de plus en plus secs et chauds. *Forêt.Nature*, 169 : 32-39.
- GÉROUDET, P. et CUISIN, M.(2000). *Les Rapaces d'Europe diurnes et nocturnes*. Delachaux et Niestlé, Lausanne. 446 pages.
- GHILBAIN, G. ; THIERRY, W. ; MASSONNET, F. ; ERAZO, D. ; RASMONT, P. ; MICHEZ , D. et DELLICOUR, S. (2023). Projected decline in European bumblebee populations in the twenty-first century. *Nature* : 1-5. <https://doi.org/10.1038/s41586-023-06471-0>
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. et BAUER, K. M. (1988). *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*. AULA-Verlag GmbH.
- GREY-WILSON, C. et BLAMEY, M. (2022). *Guide des fleurs de montagne. Alpes Pyrénées Apennins Vosges Jura Massif Central*. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel-Paris. 384 pages.
- HAINARD, R. (2003). *Mammifères sauvages d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris. 670 pages.
- JACOB-REMACLE (1990). *Abeilles sauvages et pollinisation*. Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux. Zoologie générale et appliquée.
- MELIN, E. (1989). *Le Milieu naturel. Quelle place dans l'aménagement du territoire communal* ? GIREA et Ministère de la Région wallonne.
- METZMACHER, M. (2004). *Oiseaux des Hautes-Fagnes. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs*. Eole, Ortho. 495 pages.
- MICHEZ, D. ; RASMONT, P. ; TERZO, M. et VEREECKEN, N.J. (2019). *Abeilles d'Europe*. N.A.P. Editions, Verrières-le-Buisson.
- OZER, A. 1967. Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULiège (inédit).

- PAQUOT, T. (2022). *Rachel Carson. Pour la beauté du monde*. Sepec Numérique, Péronnas. 110 pages.
- RASMONT, P. et PAULY, A. 2010. *Les bourdons de la Belgique. Atlas Hymenoptera*, Mons, Gembloux. <http://www.atlashymenoptera.net/page.asp?id=160>
- RASMONT, P. et al. (2015). *Climatic Risk and Distribution Atlas of European Bumblebees*, 1st edn. Pensoft Publishers, Sofia, Bulgaria, Biorisk 10, 236 pages.
- RASMONT, P. ; GHISBAIN, G. et TERZO, M. (2021). *Bourdons d'Europe et des contrées voisines*. N.A.P. Editions, Verrières-le-Buisson.
- ROUSSEAU-PIOT, J.-S. (2024). Les abeilles et l'homme. *Carnets des Espaces Naturels*, 21 : 14 -17.
- REQUIER, F. et LE FÉON. V. 2017. L'écologie des abeilles et ses enjeux pour l'agriculture. *Abeilles & Cie*, 176 : 16-20.
- SCHMITT, P. 1995. Etude de géographie régionale dans la zone où affleure la deuxième assise du Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULiège (inédit).
- SIEGERS, J. (1885). Zusammenstellung bei der Malmedy vorkommenden Phanerogamen und Gefässkryptogamen mit ihren Standorten. Pdf disponible à l'université de Bonn.
- VILLE, A. (2023). *Sauvageonnes. Abeilles natives*. Rouerge.
- VRAY, S. ; ROLLIN, O. ; RASMONT, P. ; DUFRÈNE, M. ; MICHEZ, D. et DENDONCKER, N. (2019). A century of local changes in bumblebee communities and landscape composition in Belgium. *Journal of Insect Conservation*, 23: 489–50.

Webographie

- <http://biodiversite.wallonie.be/fr/milvus-milvus.html?IDD=50334091&IDC=312>
- <http://biodiversite.wallonie.be/fr/alcedo-atthis.html?IDD=50334180&IDC=315>
- <http://biodiversite.wallonie.be/fr/bubo-bubo.html?IDD=50334172&IDC=307>
- http://environnement.wallonie.be/eew/rapportproblematique.aspx?id=FFH_11

Directives et Charte européennes

- D directive 79/409 CEE, connue aussi comme la Directive « Oiseaux ». J.O. : N0 L 103 / 1
- D directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation. Cette directive propose de donner plus d'espace aux rivières et de restaurer les plaines d'inondation.
- D directive 2011/92/UE concerne l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement, que la D directive 2014/52/UE modifie.
- D directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. J.O. : L206 du 22.7.1992
- Charte européenne de l'aménagement du territoire adoptée en 1984 par la Commission des Ministres du Conseil de l'Europe. Cette Charte avait comme objectifs :
 - la gestion responsables des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
 - l'utilisation rationnelle du sol.